



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord-Essonne Hygie en quelques mots

La Santé comme facteur de cohésion sociale territoriale

QU'EST-CE QU'UNE CPTS ? : ce que dit la loi

Le **18 septembre 2018**, le gouvernement a présenté la loi **Ma Santé 2022**, une transformation en profondeur de notre système de santé.



La création des **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** fait partie des chantiers prioritaires de cette loi dont l'esprit est de **coordonner les professionnels d'un même territoire** autour d'un **projet de santé** afin de répondre à des problématiques communes.

L'idée étant de permettre l'entrée d'une majorité de professionnels dans l'exercice coordonné quel que soit sa forme pour que **l'exercice isolé** devienne progressivement l'exception. La loi formule l'objectif des CPTS de manière large et générique, mais laisse volontairement la liberté à chaque communauté de s'organiser afin de favoriser **l'émergence d'une grande variété de projets**.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé



LA CPTS NORD-ESSONNE HYGIE : sa déclinaison singulière de la loi

Forte de cette **liberté donnée aux acteurs de terrain**, le projet de la CPTS Nord-Essonne Hygie a été construit autour des fondamentaux suivants :

- Une appropriation singulière de la loi interprétée comme une **pseudo délégation de service public** ;
- Une **conception tripartite de la Santé** basée sur sa définition mondiale à savoir « *un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » (OMS) ;
- Une **conception hippocratique des relations ville / hôpital** où l'Hôpital pourrait se recentrer sur ses fonctions d'expertise médicale (*visant la médecine curative technique / Panacée*) et où la Ville aurait pour responsabilité de structurer des parcours de prises en charge globales à la fois organique, psychique et sociale (*visant la Santé globale, la prévention, la proximité /Hygie*) ;
- Une démarche innovante dont la finalité est de **produire de la cohésion sociale territoriale**.



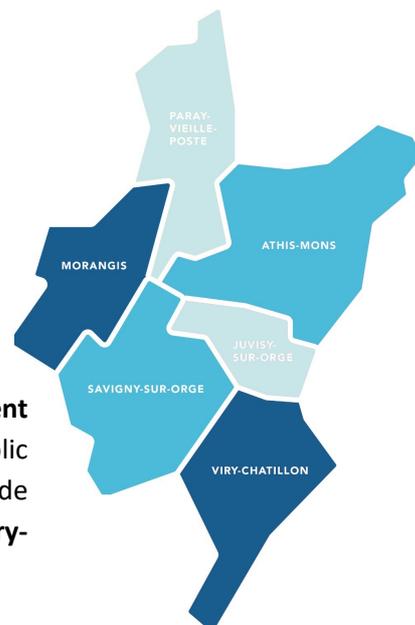
Ainsi, en **mai 2018** l'association Institution Hygie a candidaté à la construction d'une telle CPTS et son initiative a reçu l'aval de l'ARS. L'association s'est ensuite appuyée sur une démarche de concertation ouverte à l'ensemble des professionnels de santé du territoire et **a ainsi permis l'émergence d'un regroupement de professionnels plus large ainsi que la création, en septembre 2019, de l'association CPTS Nord-Essonne Hygie**.

La CPTS Nord-Essonne Hygie a été officiellement validée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France en **février 2020**.

LE TERRITOIRE

Le territoire de chaque CPTS ne correspond pas nécessairement à une entité géographique administrative existante (*commune, communauté de communes, canton ou département*) ou à un contrat local de santé, mais à **une zone caractérisée par les habitudes de travail en exercice coordonné de divers professionnels**, et cohérente avec les parcours de soins des populations.

Dans ce cadre, la CPTS Nord-Essonne Hygie a été créée sur le territoire anciennement « territoire des Portes de l'Essonne », appartenant désormais à l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12 du Grand Paris) et couvrant près de **138 000 habitants** : **Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge.**



LA VOCATION



Partant de la définition mondiale de la Santé (« un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »), sa vocation est **d'assurer à toute personne qui s'adresse une prise en charge globale de sa santé.**

Et pour se faire, de créer de **nouvelles modalités d'exercice** répondant aux nouvelles exigences sociétales tout en renouant avec la **tradition humaniste**. Cette vocation est incarnée par **la déesse Hygie** mère de nombreuses disciplines de l'aide et du soin des champs organique psychique et social : il s'agit en quelque sorte de **l'ADN** de la CPTS Nord-Essonne Hygie.

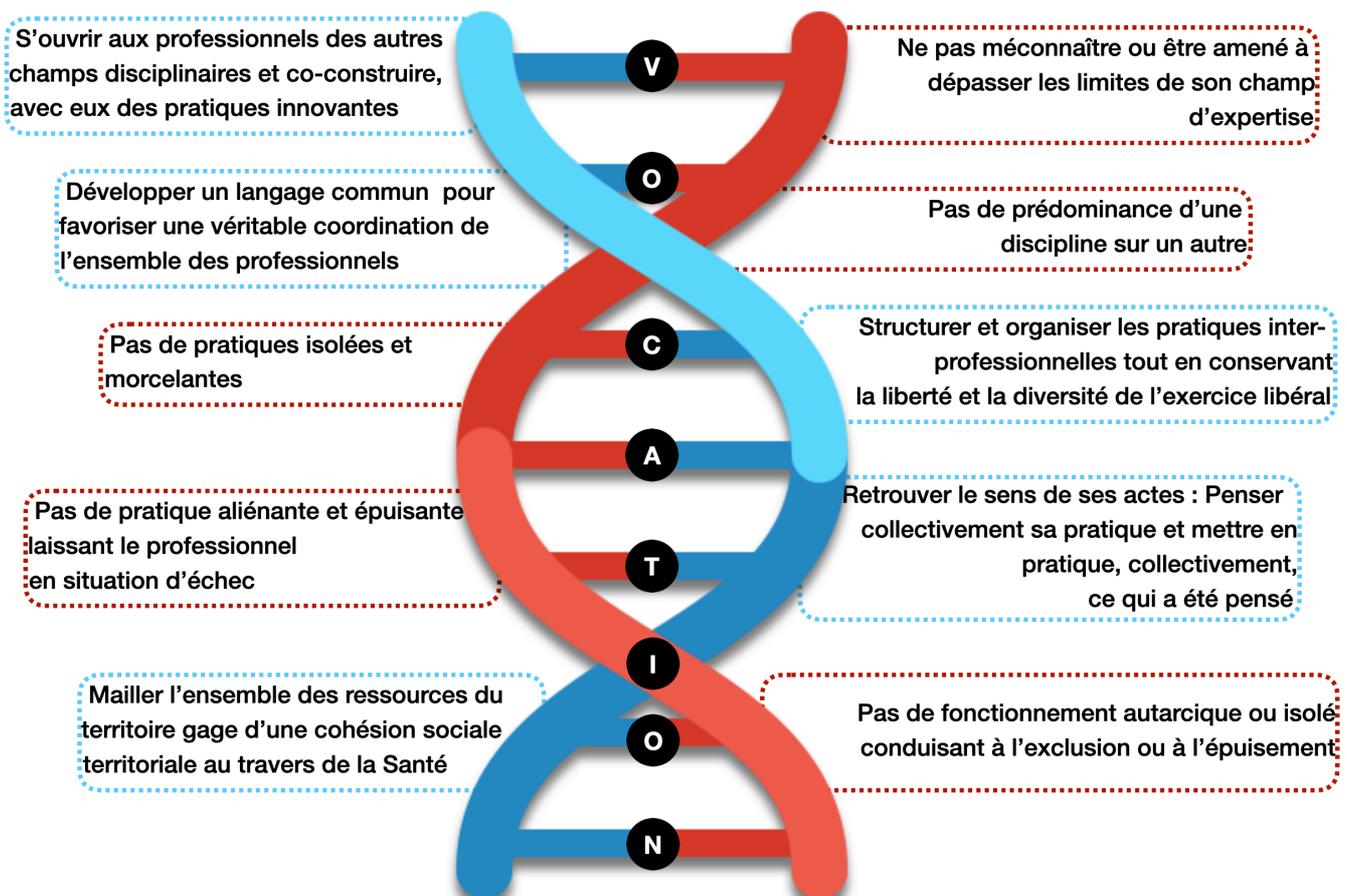


LA VISION

En partenariat avec **les grands acteurs du service public** (*mairies, EPT12, ARS, CPAM*) et **les professionnels de terrain** (*libéraux, institutionnels, Ville, Hôpital*), la **vision** de la CPTS Nord-Essonne Hygie est de participer à la **modernisation de la politique de santé locale**, et à la **cohésion sociale des professionnels et des citoyens sur le territoire**.

Pour que cette vision ne soit ni une utopie ni un échec, deux conditions sont nécessaires :

- Créer un **collectif partageant une culture commune** de l'aide et du soin ;
- Organiser le fonctionnement de ce collectif sur un **modèle entrepreneurial**, c'est-à-dire, lui permettre de s'inscrire dans le concret au travers d'une **vision stratégique** claire et pensée et de lui associer des déclinaisons opérationnelles où chaque acteur est à la bonne place.



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE ET DES BESOINS EN SANTÉ

Une population dense aux caractéristiques socio-économiques fragiles



Une offre de soins diversifiée mais avec certaines fragilités

(densité des professionnels de 1er recours < aux moyennes des territoires de référence et 67% des médecins généraliste > 55 ans)



Une offre en santé mentale fragile

(faible densité en médecins psychiatres)



Une offre médico-sociale large avec de nombreuses structures aux publics différents



LES PREMIÈRES ORIENTATIONS DU PROJET DE SANTÉ



LES PARTENAIRES ET LES MEMBRES

Pour construire **des réponses au plus près des besoins** du territoire et mener à bien ses projets, la CPTS Nord-Essonne Hygie regroupe des **adhérents** issus des **champs organique, psychique et social de proximité** et mobilise un **réseau de partenaires** essentiels à l'inscription territoriale de ses actions.

